

FICHE DES DONNEES DE SECURITE

SECTION 1 Désignation de la substance, de la préparation et de la société

1.1 Nom commercial :	Teeth Primer
1.2 Exportateur : Nom	Sun Medical Co., Ltd.
Adresse	571-2 Furutaka-cho, Moriyama, Shiga, 524-0044, Japon
Téléphone	81-77-582-9981
Télécopieur	81-77-582-9984
e-mail	export@sunmedical.co.jp

SECTION 2 Composition / Information sur les composants

	N° CAS	N° UN	Pourcentage	Symbole	Phrase R
Préparation	----	1090	----	F	R11
Composants	N° CAS	N° UN	Pourcentage	Symbole	Phrase R
Anhydride 4-méthacryloxyethyltrimellitique (4-META)	70293-55-9		10-30 %		
Agent reducteur			1-5 %		
Acétone	67-64-1	1090	20-40 %	F	R11
Eau	7732-18-5		complément		

SECTION 3 Identification des dangers

3.1 Récapitulatif d'urgence	Liquide facilement inflammable (F) Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. L'échauffement et la lumière solaire peuvent causer une polymérisation explosive.
3.2 Risques potentiels pour la santé	
Yeux	Peut entraîner une irritation et éventuellement une lésion de la cornée.
Peau	Peut entraîner des irritations, des rougeurs. Les personnes avec une allergie au méthacrylate avérée, peuvent manifester des réactions allergiques.
Ingestion	Peut causer une irritation du tube digestif, une dépression du système nerveux central avec symptômes possibles : mal de tête, excitation, fatigue, nausée, vomissement, stupeur et coma.
Inhalation	En cas d'inhalation de fortes concentrations, des effets sont possibles sur le système nerveux central : mal de tête, vertiges, perte de conscience et coma. Peut causer une irritation du tube digestif.
Effets d'une exposition prolongée ou répétée	Le contact prolongé ou répété peut entraîner une sensibilisation de la peau. Les inhalations prolongées ou répétées peuvent provoquer des lésions rénales et pulmonaires. Cette substance peut avoir des effets sur le système nerveux.

SECTION 4 Premier secours

4.1 Yeux	Rincer immédiatement à l'eau courante au moins 15 minutes. Contacter un médecin.
4.2 Peau	Nettoyer au savon et rincer à grande eau. Consulter un médecin si l'irritation augmente ou persiste.
4.3 Ingestion	Sur instruction du personnel médical, provoquer immédiatement le vomissement. Consulter un médecin.
4.4 Inhalation	Transporter la victime à l'air libre. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est pénible, insuffler de l'oxygène. Consulter un médecin.

SECTION 5 Consignes de lutte contre l'incendie			
5.0 Inflammabilité		Facilement inflammable.	
5.1 Point d'éclair	-18 °C (acétone)	5.2 Temp. d'auto-ignition	465 °C (acétone)
5.3 Limite d'inflammabilité	LEL = 2 % vol. UEL = 13 % vol (acétone)	5.4 Agents d'extinction appropriés	Petits feux : Mousse résistante à l'alcool, poudre sèche, gaz carbonique, spray d'eau. Grands feux : spray d'eau et mousse résistante à l'alcool
5.5 Produits de décomposition dangereux	Des gaz toxiques, tels que le monoxyde de carbone, peuvent se dégager sous l'action du feu.	5.6 Équipements de protection spéciaux	Dans les situations d'urgence, la surexposition aux produits de décomposition thermique peut entraîner des risques pour la santé. Porter des appareils respiratoires autonomes.
SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle			
6.1 Précautions individuelles		Pour protéger la peau, porter des vêtements de protection et des gants étanches appropriés. Pour protéger les yeux, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial complet.	
6.2 Protection de l'environnement		Peut être dangereux pour l'environnement. On surveillera en particulier la pollution de l'eau.	
6.3 Méthodes de nettoyage		Si des substances ont été dégagées ou déversées, éliminer toutes les sources d'inflammation et aérer la zone touchée. Collecter autant que possible les liquides déversés dans des récipients hermétiques. Absorber les liquides résiduels avec du sable ou un absorbant inerte et les mettre en lieu sûr. NE PAS envoyer à l'égout.	
SECTION 7 Manipulation et stockage			
7.1 Manipulation		Utiliser les moyens habituels de manipulation dans les entrepôts. Protéger contre les dégâts physiques.	
7.2 Stockage		Teeth Primer doit être conservé au réfrigérateur (entre 1°C et 10°C) mais PAS au freezer. Conserver dans un endroit frais, sec et sombre. Conserver à l'écart de toute source d'inflammation. NE PAS conserver sous azote pur ni sous un gaz exempt d'oxygène. Prendre des mesures contre les décharges statiques.	
SECTION 8 Contrôle de l'exposition / Protection individuelle			
8.1 Mesures d'ingénierie			
Ventilation		Utiliser la ventilation extractrice pour minimiser l'exposition.	
Autre équipement de protection		Douche oculaire près de la zone de travail.	
8.2 Protection individuelle			
Protection respiratoire		Aucune requise pendant l'utilisation habituelle de ce produit.	
Protection des mains		Utiliser des gants protecteurs étanches pour empêcher le contact avec la peau.	
Protection des yeux		Utiliser des lunettes de sécurité.	
Protection de la peau		Utiliser des gants protecteurs étanches pour empêcher le contact avec la peau.	
Limites d'exposition		(acétone) OSHA PEL 1,000 ppm (TWA), ACGIH TLV 500 ppm (TWA)	
SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques			
9.1 Aspect:	Liquide non coloré clair	9.2 Odeur	parfumée
9.3 pH	3	9.4 Tension de vapeur	2.0 (acétone)
9.5 Point d'ébullition	57 °C (acétone)	9.6 Solubilité dans l'eau	miscible
9.7 Densité relative	Environ 0,9		

SECTION 10 Stabilité et réactivité	
10.1 Stabilité	La polymérisation peut être causée par une température élevée, des oxydants ou par la lumière solaire.
10.2 Conditions à éviter	Température au-dessus de 10 °C et en dessous de 0°C, humidité élevée Lumière solaire directe. Sources d'inflammation.
10.3 Incompatibilité (substances à éviter)	Des initiateurs de polymérisation, tels que peroxyde, persulfate, amine, lumière, acides fortes, agents oxydants, chloroforme, alcalins.
10.4 Produits de décomposition dangereux	Du gaz carbonique et du monoxyde de carbone peuvent se dégager en cas de chauffage jusqu'à la décomposition.
10.5 Polymérisation dangereuse	Possible. (voir 10.1 au-dessus)
SECTION 11 Informations toxicologiques	
11.1 Dangers à la santé (immédiats, différés, aigus, chroniques)	Le contact avec les yeux et la peau peut entraîner une irritation. Les personnes avec une allergie à méthacrylate avérée, peuvent manifester des réactions allergiques. Le contact prolongé ou répété peut entraîner des lésions hépatiques et rénales, ainsi que des sensibilisations de la peau.
11.2 Toxicité	(acétone) DL ₅₀ (orale/rat) : 5.800 mg/kg (4-META) DL ₅₀ (orale/rat): >2.000 mg/kg
11.3 Mutagénicité	(4-META): Test d'Ames négatif
11.4 Cancérogénicité	(ACGIH) N°. (IARC) N°.
SECTION 12 Informations écologiques	
12.1 Général	Cette substance peut être dangereuse pour l'environnement, en particulier pour l'eau
12.2 Mobilité	En cas de dégagement, on peut s'attendre à une évaporation rapide ou redouter une pollution des nappes phréatiques.
12.3 Dégradabilité	Modérément dégradable.
12.4 Accumulation:	Pas d'accumulation à prévoir
12.5 Écotoxicité	(Toxicité pour les poissons) (acétone) LC ₅₀ /96 hr >100 mg/L. (Non toxique.)
12.1 Autres effets défavorables	Inconnus
SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination	
13.1 Risque liés à l'élimination	Devrait être traité comme déchet dangereux.
13.2 Méthode d'élimination	(Consulter les réglementations européennes, nationales et locales): Ne pas rejeter à l'égout. Cette substance devrait être acheminée à un incinérateur habilité.
SECTION 14 Informations relatives au transport	
14.1 Précautions de transport	Liquide inflammable
14.2 UN	UN 1090 – Acétone
14.3 IMDG	Classe 3, PG II
14.4 OIAC/AITA	Classe 3, PG II
SECTION 15 Informations réglementaires	
15.1 RTECS	Acétone AL3150000 Acide 4-méthacryloxyéthyltrimellitique anhydre NP6600000
15.2 Classification CE	F; R11 (Facilement inflammable)

SECTION 16 Autre information

- 16.1 Préparé / révisé en Mars 2011 par Sun Medical Co., Ltd.
- 16.2 Ce produit est exclusivement à usage dentaire professionnel.
- 16.3 Les indications mentionnées ci-dessus correspondent au savoir actuel. Cependant, Sun Medical Co., Ltd. n'accorde PAS DE GARANTIES, EXPRESSE NI IMPLICITE, EN PARTICULIER AUCUNE GARANTIE IMPLICITE QUANT A LA POSSIBILITE DE COMMERCIALISATION OU A L'APTITUDE A REMPLIER UN USAGE PARTICULIER. Les utilisateurs doivent faire leurs propres investigations pour déterminer le bien-fondé des informations et l'adéquation du produit pour leur usage particulier.